



Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015

Un Brin de Causette...

— Êtes-vous de la première tranche ou ben de la deuxième ? Ben sûr y s'agit point des tranches de causette, mais de la Loterie Nationale, qui l'ont divisée en plusieurs tranches égales et chacune se jetaient à l'assaut du pauvre monde... dans l'espoir de décrocher les cinq millions !

Vous parlez d'un succès, qui dépassait les espérances des organisateurs ! A cent francs le billet, ou mille francs le carnet de dix billets, y en avait déjà pu, même qui n'était point core sorti de l'imprimerie ; y parlait seulement de vous numérotant pour la troisième ou la quatrième tranche, qui seront tirées avant la fin de l'année et qu'auront d'aussi jolis lots. — Dame oui, mais alors où c'est qu'elle est la Justice et l'Égalité, pisque y aura des citoyens qu'auront le privilège de devenir millionnaires ou cinq fois millionnaires avant les autres ?

Les Français « moyens » et même ceusses end'sous de la moyenne, savent ben que c'est Loterie Nationale, au fond, c'est un impôt déguisé, un impôt volontaire pour boucher les déficits de la Caisse. Seulement fallait point en dire du mal, pisque chacun reste libre de souscrire ou non et pis qui doivent prélever sur le boni de la Loterie une somme de cent millions pour la Caisse contre les calamités agricoles et une très grosse somme pour la retraite du Combattant. Vraiment deux bonnes œuvres qui méritent d'être encouragées.

Et pis, avec un billet en poche, vous avez toujours une chance de décrocher un gros lot ou ben une timbale de 200 francs, pisque y aura un billet, sur dix, de gagnant. Comme de juste, y aura aussi neuf perdants sur dix et j'suis ben sûr de me trouver parmi ceux là, ayant jamais gagné rien de bon, à aucune loterie et tombolas. Enfin, y suffit d'un coup et d'un bon coup pour devenir millionnaire.

Père Jeannot cinq fois millionnaire ; non mais vous voyez ça d'ici ! J'me suis point creusé encore le ciboulot, pour savoir, quoi c'est que j'faisais d'un pareil trésor ? Sans compter que je n'aurais p'têtre point si ben qu'aujourd'hui, de peur des cambrioleurs ou des filibustiers, qu'en voudraient à ma bonne galette.

C'est la première Loterie Nationale, mais nous en avons eu ben d'autres avant, car en réalité, tout dans la vie n'est qu'une Loterie. — Vous naissez dans une famille, bonne ou mauvaise, riche ou pauvre : vous entrez dans le monde avec vol' billet de tombola. Vous ensemencez vol' grain, vous savez point si la récolte sera bonne ou mauvaise : c'est une autre loterie. Quand c'est que vous faites vos épousailles, encore une loterie, vous pouvez tomber sur un bon, ou un mauvais numéro et vous n'êtes point toujours sûr de gagner le million, même si que l'épousée a une belle couronne ! Vous voulez savoir si que vous aurez un gars ou une fille ? — c'est comme si toujours vous preniez un billet de loterie... même que vous risquez d'en avoir deux d'un seul coup !

Avec la Nationale, nous allons avoir des « nouveaux riches » qui voudront point connaître personne ; on aura p'têtre, iton, des nouveaux pauvres, qui se seront ruinés à force d'acheter des billets. En attendant, y a des malins, comme c'est le fameux Le Breun, employé de banque, qui s'était entufé avec 650.000 francs dans sa sacoche. Pour devenir millionnaire, y l'avait dû se dire que c'était ben pas vite fait et ben pas sûr que d'acheter un billet de la Loterie Nationale !

Quand on vole, c'est y point encore une loterie, mais où qu'on a neuf chances sur dix de se faire pincer ?

maître jeannot

Instruire les agriculteurs, faire leur éducation corporative, les organiser, les protéger, les défendre, tel est notre but. Cultivateurs, aidez-nous ! Propagez ce Bulletin. Présentez-nous de nouveaux adhérents !

LA SAUVEGARDE DE NOTRE VITICULTURE ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les producteurs de vin, particulièrement les viticulteurs français, subissent — à l'instar des producteurs de blé — une crise de surproduction, accompagnée d'une réduction notable de la consommation, qui menace de s'étendre d'année en année et de devenir funeste pour beaucoup, si on n'y apporte d'énergiques remèdes.

Près de deux millions de familles de vignerons y sont directement intéressées. Et si le vin est une des gloires de la France, si notre Viticulture joue un rôle prépondérant dans notre économie nationale, l'ensemble du pays est appelé à bénéficier ou à pâtir, financièrement et commercialement, du sort qui sera réservé à ces familles laborieuses.

Nous avons indiqué, bien souvent à nos lecteurs, quelles étaient les véritables causes de cette surproduction et quels pouvaient en être les auteurs. Ils n'ignorent pas les abus de plantations nouvelles, qui se sont poursuivis, avec frénésie, des années durant, en maintes régions du Midi et de l'Algérie, à la faveur de moyens de transports toujours plus perfectionnés, permettant une plus large diffusion du vin. Ils n'ignorent pas davantage la production intempestive de « vins anormaux » par irrigations des vignes à certaines époques et la pratique du sucrage à haute dose pour en remonter le degré ; la menace algérienne avec ses dix-huit millions d'hectolitres ; les questions épineuses qui divisent encore Algériens et Méridionaux, et enfin, pour mémoire, les quelques millions d'hectolitres de vins étrangers qui nous viennent d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de Grèce, des bords de la Mer Noire, du Chili ou d'ailleurs, en vertu de traités commerciaux défavorables à notre Agriculture.

Les lois du 4 juillet 1931 et du 8 juillet 1933, sur la Viticulture et le Commerce des Vins — lois publiées en extenso en ce Bulletin — sont venues, un peu tardivement, porter remède aux maux dont nous souffrons. Hélas ! chacun réclame et veut faire entendre de justes doléances ; chaque pays viticole cherche son intérêt particulier, sans se soucier de la répercussion des mesures demandées sur les autres régions viticoles. L'Etat s'en mêle, accumulant lois et décrets... mais il semble bien épuisé de vouloir généraliser une seule méthode, un même règlement à des provinces viticoles aussi dissimilables, aussi particulières que les sont nos beaux vignobles de France.

Le problème Viticole reste donc entier et est loin d'être résolu. Il comporte pour nous trois données différentes, mais ayant entre elles des relations communes : L'essor de la Viticulture mondiale ; L'essor de la Viticulture nationale ; L'essor de l'avenir de notre propre vignoble du Pays Nantais. — Pourrions-nous continuer, un jour relativement prochain, à produire du vin et à le vendre à un cours honnête qui nous permette de vivre ?

Dans le cadre restreint d'un article, il nous est impossible de développer, en détails, l'étude de tels sujets, si vastes et si angoissants ! Essayons modestement, pour aujourd'hui, d'évoquer quelques idées.

De tous les pays viticoles du monde, la France occupe, sans conteste, le premier rang pour la qualité, la finesse et la diversité de ses vins. Elle en produit suffisamment pour pouvoir en exporter. Nous devrions donc, a priori, occuper la première place sur le marché mondial et écouler ainsi les excédents de notre production.

Malheureusement, il n'en est rien ! Nos vins de grands crus sont certes réputés et appréciés des connaisseurs étrangers, mais combien peu peuvent s'en offrir, par suite des droits de douane vraiment prohibitifs, qui frappent nos vins de France à leur entrée dans ces pays. La crise champagneuse n'a pas d'autre origine ; de même celle des grands vins de Bordeaux, de Bourgogne et d'ailleurs, qui sont tombés, de ce fait, à des prix dérisoires. A charge de revanche, combien notre tarif douanier de 84 francs par hectolitre semble ridicule et protège insuffisamment nos vignerons.

Nous sommes donc fortement handicapés pour écouler nos vins au dehors. Et puis il y a la concurrence, parfois déloyale ou frauduleuse des autres pays viticoles. Il y a aussi des « vins de fruits » et quantité d'autres « ersatz » ou mixtures destinées à remplacer le vin, qui sont lancés à coups de publicité. Il y a encore, de par le monde, des populations entières qui méconnaissent totalement le jus de la vigne, célébré par Noé. De ce côté, avec la persévérance et une habile propagande, nous pourrions conquérir des adeptes et nous ouvrir de nouveaux débouchés.

Bon nombre de vignerons français se tournent aujourd'hui vers les Etats-Unis d'Amérique, qui viennent d'abolir la prohibition. Des pourparlers sont déjà en cours, mais il semble prématuré de trop se réjouir de cette nouvelle conquête. Si le gouvernement de la Maison Blanche accueille nos vins à bras ouverts, que nous demandera-t-il en échange ? Le règlement des soixante annuités ? Ou la libre entrée en France des bleds, des viandes, des fruits des fermiers américains... Nous n'aurions pas intérêt, en ce cas, à changer notre cheval borgne pour un aveugle !

Récemment, à la séance inaugurale du Sous-Comité du Vin, M. Albert Sarraut a élaboré un programme de réalisations pratiques, tendant à développer la consommation du vin dans le monde. Citons quelques parties de ce programme :

Elaboration d'un inventaire de la consommation viticole du monde — Examen des principaux obstacles s'opposant à un élargissement de la consommation (régime des sucres, douanes, contingents, droits de douane, contrefaçon, etc.) — Organisation d'une propagande commune de tous les pays producteurs — Etude des possibilités d'amélioration des crus — Examen des propositions soumises par l'Office international du vin, concernant l'arrêt ou la limitation des plantations, la distillation obligatoire, la lutte contre les fraudes, les falsifications, etc. — Action commune en vue de l'adoption par tous les pays producteurs de vins d'une convention portant sur l'unification des mesures légales, afin d'assurer le marché, d'améliorer la qualité des vins et de limiter la production pour une période transitoire à déterminer.

Voilà un programme bien établi, qu'il suffirait de réaliser pour régler la crise mondiale... Ne nous laissons pas de trop sur son application, étant donné les rapports

pointilleux qui existent entre les diverses nations. Chacune prêche pour son Saint et ces diverses tentatives, à grande envergure, ont bien souvent échouées piteusement.

A nous, Français, de nous organiser et de régler notre propre marché. Limiter la production est bien. Produire de bons vins est mieux. Nous ne devrions avoir qu'un seul mot d'ordre : Qualité d'abord et sus à la fraude !

N'avons-nous pas eu tort de nous lancer trop souvent, sans réflexion, ou poussés par la crise, dans certains producteurs directs, qui nous ont donné un vin de qualité inférieure ? Il en est certes d'excellents, qui payent bien et dont les frais de culture sont réduits, mais, avant tout, n'oublions pas que seuls les vins de qualité auront de l'avenir et pourront nous tirer de l'impasse où nous sommes.

Mais ne devons-nous pas rechercher une troisième planche de salut pour notre Viticulture nationale : le développement de la consommation ?

Certes, nous produisons, en France et en Algérie, beaucoup de vin ; trop de vin. Trop, parce que nous ne consommons pas toute notre production — c'est une vérité de M. de la Palisse ! Si nous étions de plus gros buveurs, ou si nous arrivions à vulgariser l'usage du bon vin, à la table d'une grande partie des familles françaises, nous pourrions peut-être doubler notre consommation actuelle (qui est en moyenne de 47 à 48 millions d'hectolitres) ou, tout au moins, l'accroître considérablement.

Cette hypothèse peut paraître ridicule à certains, ou hasardeuse. Elle n'est pas impossible. On peut plus aisément augmenter ou doubler la consommation du vin que celle du pain. Il suffirait que chaque Français boive 0 litre 60 de vin par jour (ce qui représente environ 220 litres par an) pour absorber une récolte de 87 millions d'hectolitres ! C'est la production maxima que l'on pourrait atteindre, en 1935, pour la France et l'Algérie. Evidemment, nous n'en sommes pas là et nous savons fort bien que sur 40 millions d'habitants il n'y a pas 40 millions de buveurs de vin, qu'il y a des enfants, des vieillards, des malades et aussi des buveurs de cidre, de bière, d'eaux minérales, ou d'eau de la pompe ! Ajoutons, pour être juste dans nos calculs, qu'il y a de bons buveurs, qui boivent volontiers pour deux ou trois personnes, mais ils ne sont pas légion.

A notre avis, nous avons de gros efforts à faire pour vulgariser l'usage du bon vin en France, notamment chez les populations urbaines. Le vin n'est pas assez connu, ni répandu dans beaucoup de familles. Questions de préjugés, de soi-disant hygiène et aussi, il faut bien le dire, de crise économique. Beaucoup de Français, à quelque degré de l'échelle sociale qu'ils appartiennent, sont sans travail ou dans la gêne ; ils se restreignent naturellement et se privent de la plus saine et de la plus riche des boissons. Beaucoup d'ouvriers boiraient avec plaisir deux ou trois fois plus de vin s'ils le pouvaient, et ceci sans préjudice pour leur santé, étant donné le rude labeur auquel ils sont astreints. Ils ne le font pas, parce qu'ils n'en ont pas les moyens — Le vin est-il donc trop cher ?

Ici, nous mettons le doigt sur un point sensible, douloureux... Le vin n'est pas cher, pas assez cher pour le vigneron qui le produit, qui supporte de gros frais, qui doit lutter contre les maladies, les terribles insectes et qui risque tant d'écarter ! Il faut que le vigneron puisse vivre pour continuer à produire. Mais le vin semble cher pour le consommateur, pour celui qui l'achète et qui est obligé de calculer pour équilibrer son budget. Entre le producteur et le consommateur, il y a le négociant, il y a les courtiers, les détaillants et parfois d'autres intermédiaires. Il y a des frais inhérents aux charrois, aux transports, aux diverses manipulations, assurances, logement, etc... Il y a aussi l'Etat qui grève le prix de revient, sous forme de droits de circulation, de taxes, chiffres d'affaires ou autres. N'a-t-on pas calculé que les frais qui grèvent un hectolitre de vin, rendu chez le consommateur, pouvaient s'élever à 108 ou 109 francs... Et nous nous apercevons du ralentissement de la consommation !

A l'instar des producteurs de café, de thé, de chocolats ou de bananes, qui font une large publicité pour faire connaître et apprécier leurs marchandises, nous devrions ne rien négliger pour atteindre la clientèle et lui faire déguster nos excellents vins. Toute une propagande est à mettre sur pied.

Et d'abord, cafetiers, restaurateurs et hôteliers devraient être pour nous de précieux auxiliaires, des collaborateurs, voire même de bons ambassadeurs pour nos grands crus, ou nos vins de pays, si fruités, au goût de terroir bien caractéristique.

Agissent-ils toujours pour le mieux de nos intérêts et pouvons-nous compter sur eux pour augmenter notablement la consommation des vins — des vins français bien entendus ?

Nous soulignons, là encore, une question délicate ! Le restaurateur qui fait son repas bon marché, escompte souvent se rattraper sur les vins de bouteilles, qui figurent dignement sur la carte de l'hôtel et dont les prix constituent un supplément. Il n'y a rien de blâmable, étant donné aussi que ce restaurateur supporte de lourdes charges fiscales et qu'il a des saisons creuses, avec peu de clients. Malheureusement, rien qu'un aperçu des prix — parfois exagérés — certains établissements en vogue — fait reculer le consommateur, qui se contente d'une carafe de vin ordinaire, ou d'eau gazeuse. Nous perdons là des clients, beaucoup de clients, qui se déshabituent petit à petit de l'usage du bon vin et que certains coupages répugnent. Il est plus facile de se déshabituer de boire du vin que de se déshabituer de fumer !

Enfin chez nous, en Loire-Inférieure, nous avons aussi à nous organiser pour propager et faire apprécier à leur juste valeur nos bons vins nantais, et particulièrement le Muscadet. Ayant voulu récemment faire goûter ce vin à des Parisiens amis, en villégiature sur une de nos plages, il nous a été impossible de nous procurer une seule bouteille de Muscadet dans le pays — du vrai bien entendu ! Ceci peut sembler paradoxal, mais comment concevoir une propagande à Paris, pour ce vin, si on ne peut même pas s'en procurer partout en Loire-Inférieure, et plus spécialement dans nos villes et stations balnéaires de la côte, visitées par tant d'étrangers au pays.

R. FAIVRE.

L'Apprentissage agricole et l'encouragement aux familles nombreuses

La Loi d'Encouragement National aux familles nombreuses accordée à toute famille française non inscrite à l'impôt sur le revenu, pour les enfants de moins de 13 ans, une allocation annuelle dans les conditions suivantes :

A partir du 3^e enfant si les parents sont vivants ;

A partir du 2^e si le père est mort. Pour tous les enfants de moins de 13 ans s'ils sont orphelins de père et de mère.

Pour les enfants en apprentissage l'âge limite est reporté à 16 ans.

Les apprentis du Commerce et de l'Industrie bénéficient de ces avantages depuis plusieurs années.

En Loire-Inférieure, nous savons que la Chambre d'Agriculture a obtenu de faire bénéficier, à partir du 1^{er} janvier 1934, de ces mêmes avantages, les enfants de 13 à 16 ans maintenus à la terre pour y apprendre le métier d'agriculteur.

Donc, à partir de cette date les enfants (garçons ou filles) en apprentissage, soit sur l'exploitation de leurs parents, soit chez d'autres employeurs agricoles, pourront profiter des allocations d'encouragement national aux familles nombreuses jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de 16 ans.

Pièce prouvant la qualité d'apprenti agricole pour les enfants de 13 à 16 ans.

Deux cas sont à distinguer : 1^{er} Cas. — L'enfant travaille avec ses parents ;

Dans ce cas, c'est un récépissé de la déclaration d'apprentissage délivré par la Chambre d'Agriculture. Il suffit aux parents de demander à la Chambre d'Agriculture le modèle d'imprimé ; de le remplir et de le retourner à la Chambre d'Agriculture qui lui délivre gratuitement le récépissé à remettre à la mairie.

2^e Cas. — L'enfant travaille chez d'autres employeurs agricoles ;

C'est alors un contrat d'apprentissage qui doit être établi en triple exemplaire et signé du père de l'apprenti et par l'employeur.

Un exemplaire reste chez le père de l'apprenti, un chez l'employeur et un à la Chambre d'Agriculture.

La Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure, 33, rue de Strasbourg, Nantes, tient des modèles de ces contrats à la disposition des intéressés et fournira tous renseignements complémentaires.

POUR ELIMINER L'AIL DU BLÉ

Assistez aux démonstrations d'appareils qui auront lieu à Nantes les 17 et 18 Octobre

En vue de rechercher les moyens les plus rapides, les plus complets et les plus économiques d'éliminer l'ail du blé qu'il rend, par le goût qu'il lui communique au broyage, impropre à la consommation, la Ligue Nationale de lutte contre les ennemis des cultures avec le concours de la Station centrale d'essais de Machines et de la Station Centrale d'Essais de Semences et le Syndicat des Agriculteurs de la Vendée, organise les 17 et 18 octobre prochain, à Nantes, ancienne usine Rouche, rue Lanoue-Bras-de-Fer (au coin de la rue Sourdeac), une exposition d'appareils qui auront fait l'objet d'essais contrôlés à la Station Centrale d'Essais de Machines à Paris.

L'accès de cette Exposition qui sera ouverte au public de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, sera entièrement gratuit.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à la Ligue Nationale de Lutte contre les ennemis des Cultures, 5, avenue de l'Opéra, à Paris (1^{er}).

Nous encourageons vivement nos adhérents à se déplacer pour venir à Nantes les 17 et 18 octobre, visiter cette exposition.

La question de la présence d'ail dans le blé, même en quantité minime, est primordiale pour nous. Il faut que dans notre département l'on arrive, coûte que coûte, à éliminer cette plante nuisible au blé si l'on veut arriver à faire circuler notre blé en dehors de notre région et à nous procurer ainsi des débouchés.

TECHOS

L'HEURE D'HIVER : Le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 octobre. Retardez vos pendules d'une heure.

M. L. BOLLINGER : Nous apprenons, avec un vif regret, le décès de M. L. Bollinger, l'éminent président de la Confédération générale des Producteurs de Lait. Tous jours sur la brèche, pour la défense des producteurs, M. Bollinger devait présider, le 20 septembre, une importante réunion de la C. G. L.

ORAGES ET INONDATIONS continuent leurs ravages dans le Midi et le Sud-Est. La Loire a subi une crue dans le Charolais ; l'Allier a considérablement grossi et menace les riverains. Dans l'Hérault, plusieurs régions sont inondées ; dans le Biterrois, des trombes d'eau ont arrêté tout trafic et causé d'énormes dégâts.

BALANCE COMMERCIALE : Les résultats de notre commerce extérieur continuent à être peu satisfaisants. Les importations se montent à 19.475 millions ; les exportations à 11.887 millions. Le déficit, pour les huit premiers mois de l'année est donc de 7 milliards 588 millions.

STATION UVALE : Une Station Uvale vient d'être créée à Angers, ainsi vient d'être déclaré le Syndicat d'Initiative, après une longue discussion. Ces stations, comme on le sait, sont destinées aux cures de raisins, lesquelles deviennent à la mode. Mais il est utile de faire une large publicité et de s'organiser convenablement, pour y attirer bon nombre d'étrangers.

UN PHENOMENE : A la ferme de M. Horelle-Paris, en Audouin (Pas-de-Calais), une truie a mis bas sept porcelets, parmi lesquels un qui possédait deux têtes bien constituées, ayant chacune deux oreilles, deux yeux. Le reste du corps était tout à fait normal.

LES PAYS-BAS figurent parmi les plus gros consommateurs d'engrais. Sur un peu plus de 2 millions d'hectares, dont 900.000 en labour, ils ont employé près de 1 million 300.000 tonnes d'engrais, soit une moyenne de 650 kilos par hectare.

EN ALLEMAGNE

500.000 Paysans fêtent la moisson

Hameln, 1^{er} octobre. — A 18 h. 30, alors que les phares jetaient leur lumière puissante sur les tribunes, le Führer et sa suite arrivèrent au Birkberg, chaleureusement acclamés par la foule enthousiaste.

Le D^r Darré, ministre de l'Agriculture, après avoir remercié le Seigneur pour la récolte, déclara notamment :

« Le national-socialisme a rétabli l'ancienne tradition de la fête de la moisson. Le peuple entier, sans distinction de classes, y prend part. Cette démonstration est la manifestation de paysans la plus imposante que le monde ait jamais connue. Les cinq cent mille paysans réunis ici constituent une preuve de la conquête des paysans par le national-socialisme. »

Le chancelier Hitler se leva ensuite pour prendre la parole, longuement acclamé par la foule.

« Mes paysans allemands, déclara le Führer, depuis la récolte de l'an dernier, un changement important s'est accompli en Allemagne : l'Etat des partis a disparu ; l'Etat du peuple est né. Les générations futures comprendront encore mieux que nous la signification importante de cette révolution. »

Plus que toute autre classe de la population, la classe paysanne, qui constitue le fond de notre peuple, a ressenti l'importance de cet événement. Les discours du chancelier furent longuement applaudis par la foule, qui entonna le « Deutschland über Alles ».

Nos Agriculteurs à l'honneur



EN HAUT : Une vue de la ferme du Haut-Epinay, en Plessé.

EN BAS : « Iroquois », taureau Nantais, 3 ans, à M. Jean Lelièvre.

Rappelons que M. JEAN LELIEVRE, Le Haut-Epinay, à Plessé, a obtenu le 3^e prix des Concours Culturels, catégorie des grandes exploitations. Il cultive depuis 1920 cette métairie de 30 hectares. Bonnes cultures de blé et plantes sarclées. Bétail Nantais sélectionné. Bonne jument poulinière. Outillage agricole très complet.

Contingentement des Produits laitiers pour le 4^e trimestre 1933

Importante résolution votée par le Conseil d'administration de la C.G.L.

A l'issue de l'importante réunion de la Confédération générale des Producteurs de lait qui s'est tenue le 20 septembre dernier, le Conseil d'administration a voté la résolution ci-après, qui a été immédiatement transmise aux Ministères intéressés :

Considérant la situation de la production laitière et des différents marchés du lait en nature, des beurres et des fromages ;

Considérant la crise grave que traverse les régions de production du lait et la nécessité de leur garantir au cours de l'hiver 1933-34 des prix réguliers satisfaisants tout en évitant toute spéculation préjudiciable aux consommateurs comme aux producteurs ;

Le Conseil d'administration émet le vœu :

A) En ce qui concerne les importations de beurres :

- Que le contingent total du 4^e trimestre soit fixé à 18.000 qx ;
- Qu'aucune augmentation de ce contingent ne puisse être pratiquée sans enquête approfondie sur la situation de la production laitière et sans un besoin réel de celle-ci ;
- Que le Sénat vote d'urgence, dès la rentrée, un projet de loi sur la déclaration obligatoire des stocks en frigo ;
- Que la répartition des contingents de beurre soit effectuée de manière à pouvoir apporter aux producteurs de lait les garanties suivantes :

1^o Contrôle des prix de vente des beurres étrangers avec garantie d'un prix minimum correspondant au prix intérieur indispensable à la production laitière ;

2^o Vente échelonnée au cours de la période d'entrée de chaque contingent. Impossibilité de la constitution de gros stocks entre quelques mains susceptibles de permettre des manœuvres spéculatives ;

3^o Respect des courants commerciaux régionaux et nationaux avec approvisionnement par priorité du marché officiel des Halles Centrales ;

4^o Obligation pour les importateurs étrangers de tenir constamment un stock de sécurité à la disposition du Gouvernement français en vue de pouvoir éviter toute spéculation.

B) En ce qui concerne les fromages :

- Que le contingentement total d'importation des fromages reste fixé à 26.000 quintaux pour le 4^e trimestre ;
- Qu'étant donnée la situation particulièrement critique du marché des fromages, les contingents frontalières accordés à la Suisse soient suspendus ;
- Qu'aucun contingent supplémentaire de fromages ne puisse, au cours du 4^e trimestre, faire l'objet d'accords spéciaux, quelles qu'en puissent être les contre-parties agricoles ;
- Qu'avant toute négociation avec les pays étrangers sur l'attribution de la partie du contingent éventuel, le Gouvernement français exige des pays étrangers les garanties suivantes :

1^o Garantie de prix de vente minimum correspondant aux prix intérieurs nécessaires à la production française pour les catégories analogues ;

2^o Garantie de livraison de fromages de première qualité, soit :

a) En ce qui concerne les fromages italiens et hollandais, importation de fromages ayant au moins 40 % de richesses en matières grasses ;

b) En ce qui concerne le contingent suisse, importation d'Emmentaler de premier choix sous marque d'origine et limitation à 85 quintaux par trimestre des importations de crème de gruyère ;

c) En ce qui concerne les laits concentrés, que le contingent reste fixé à 4.500 quintaux pour les laits concentrés sucrés et à 3.000 quintaux pour les laits concentrés non sucrés ; que des garanties de prix soient également imposées en ce qui concerne ces produits par le Gouvernement français aux Gouvernements étrangers avant toute négociation sur l'attribution du contingent éventuel.



POUR NE PLUS AVOIR D'ENNUI

Ayez chez vous pour vos voitures, camions ou tracteurs une réserve d'huile en bidon de 5 litres ou en bidon de 20 litres, car rien n'est plus désagréable que de manquer d'huile en plein travail ou au moment de partir.

Mais choisissez une huile de marque que vous pourrez trouver en bidon de 2 litres sur la route aux pompes à l'Étoile Bleue et Exigez !

HUILE D.F.

POUR AUTOS

DESMAIRIS FRÈRES

92, RUE DES MATHURINS - PARIS

Ecole d'Agriculture d'hiver ambulante

SESSION DE SAINTE-PAZANNE

Cette Ecole créée en 1932 grâce aux subventions du Conseil Général et de l'Etat, sous le patronage de la Chambre d'Agriculture et de l'Office agricole départemental, tiendra une session du 10 novembre 1933 au 28 février 1934, le vendredi de chaque semaine, dans une salle de la Mairie de Sainte-Pazanne.

But de l'Ecole. — Pendant bien longtemps, l'agriculteur a pu se contenter du bagage de connaissances hérité de ses parents et complété par son expérience personnelle. Mais cela ne suffit plus, à notre époque où les faits économiques et les découvertes scientifiques se succèdent avec rapidité, imposant à chacun l'obligation de se tenir au courant des événements.

D'où la nécessité d'acquiescer une instruction professionnelle, sans laquelle le bon ouvrier quel qu'il soit, ne peut s'affranchir des idées, des coutumes ou des négligences qui font obstacle au progrès.

L'enseignement agricole de l'Ecole ambulante d'hiver, prévu par la loi du 2 août 1918 a précisément pour but de faciliter aux fils de cultivateurs qui ne peuvent passer deux ou trois ans dans une Ecole d'Agriculture la fréquentation post-scolaire en vue d'un enseignement méthodique de l'agriculture, tout en leur permettant de rester dans leur milieu et d'assurer les travaux manuels de l'exploitation familiale.

Il s'adresse plus spécialement aux jeunes gens d'au moins 15 ans qui ont quitté l'école depuis quelques années et sont déjà au courant de la pratique agricole ; il tend à accroître leurs connaissances professionnelles pour leur permettre de diriger plus tard, avec succès, une exploitation.

Durée des études. — La durée normale est de 4 mois, de novembre à fin février.

L'enseignement est gratuit et comprend : l'agriculture générale et l'agriculture spéciale, l'emploi raisonné des engrais, des semences, la culture des différentes plantes de la région.

L'étude des races animales locales, leur amélioration, l'alimentation rationnelle des animaux, les soins à leur donner, l'hygiène et la police sanitaire.

L'horticulture et l'arboriculture

fruitière, la cidrerie, la laiterie et la fromagerie.

Des notions d'arpentage de cubage et de comptabilité.

Des notions sur les machines agricoles et leur entretien.

L'enseignement théorique est complété par des applications, dans le courant de la session et par des excursions qui pourront se faire dans le courant de l'année.

Les élèves qui auront satisfait à un examen de fin d'études recevront un Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture.

Conditions d'Admission. — Les élèves sont admis sans examen. Ils se feront inscrire en remplissant une demande d'inscription qu'ils se procureront à la Mairie de leur commune, ou en faisant la demande au Directeur des Services Agricoles, 33, rue de Strasbourg, à Nantes.

Ils doivent être âgés d'au moins 15 ans, mais une dispense d'âge à 14 ans peut être accordée ; dans tous les cas ils doivent avoir participé aux travaux des champs. Les demandes d'inscription pourront être transmises à la Direction des Services Agricoles, soit en franchise, par l'intermédiaire du Maire, soit directement et affranchies à 0.50. Elles seront acceptées jusqu'au 1^{er} novembre.

A. CHAQUIN

Directeur des Services Agricoles de la Loire-Inférieure

Electrification Rurale

Des conférences sur l'électrification rurale auront lieu le dimanche 8 octobre

Au Bignon, place de l'Eglise, s'il fait beau ; dans le cas contraire, à la Mairie, à 7 heures (heure légale).

A Châteaubaud, salle de la Mairie, à 11 heures (heure légale).

Laiterie Coopérative de Blain

Le Conseil d'administration de la Laiterie Coopérative de Blain, dans sa séance du 1^{er} octobre, fixe à 0 fr. 92 le prix du litre de lait pour le mois de septembre

Marchés Vinicoles

Nous lisons dans la Revue de Viticulture :

Nos marchés vinicoles commencent à être mouvementés. Des acheteurs du Centre, de l'Est et du Nord, sont arrivés pour examiner sur place la situation vinicole de notre région méridionale qui doit alimenter les centres de consommation. Des achats de vins sous marques ont été faits avec retraitement immédiat. Les prix se sont pratiqués en général à raison de 10 francs le degré, pour les vins bien faits. Quelques lots de petits bouchets bien colorés et fruités se sont vendus jusqu'à 13 francs le degré.

Nous espérons qu'avec les beaux vins qui seront produits, le mois d'octobre nous amènera l'activité d'achat que nous constatons actuellement.

La consommation des raisins de table a diminué le volume de vin produit. Et la propagande intelligente et soutenue des bienfaits d'une boisson saine et fortifiante doivent être favorables à l'écoulement d'un produit qu'on peut appeler national.

Il est indispensable que les viticulteurs donnent l'exemple de la consommation du vin, dans la région méridionale.

Conservation des Pommes

Quand on veut conserver des fruits en très grande quantité, par exemple des pommes, il est bon de mettre ces tas sur des planches, mais non pas sur de la paille, car celle-ci communique ordinairement aux fruits un goût désagréable.

Quel que soit le mode de conservation, il est bon de renouveler l'air du local au milieu du jour pendant les premières journées qui suivent l'emmagasinage. Après cela, on laissera les fruits dans l'obscurité et on ne renouvelera plus l'air. Pour enlever de l'atmosphère l'excès d'humidité qui se produirait, on dispose dans le local des bacs avec de la chaux vive.

Inutile de dire qu'il faut visiter souvent ses fruits.

Si vous manquez de fumier ; ne cherchez pas : le PHOSAMO le remplacera aisément pour vos céréales ; vous le constaterez à la récolte.

RÉCOLTE ET VINIFICATION DES RAISINS BLANCS EN MAINE-ET-LOIRE

A la date du 27 septembre, sur les coteaux de la Loire et du Layon, nous avons trouvé une vendange bien mûre, offrant partiellement des grains pourris pleins. A l'analyse, nous avons trouvé : Densité : 1095 à 1103, soit de 13,3 à 14,4 degrés d'alcool en puissance avec une acidité sulfurique moyenne de 4 gr. 6 par litre ; ce qui représente une augmentation, depuis le 18 septembre, de 2 degrés pour l'alcool et une diminution de 1 gr. 6, par litre, pour l'acidité.

Au bas des coteaux, sur les plaines, dans des souches très feuillues, les raisins ne sont pas tous mûrs et ils commencent à pourrir (pourriture grise). Ils se sont gonflés d'eau et quelques-uns sont moins riches aujourd'hui qu'il y a 10 jours. Nous trouvons, en effet, comme densité, pour un cas particulier, à la date du 29 septembre, 1062 soit 7,9 d'alcool en puissance contre 1073 soit 9,6 le 19 septembre. En même temps l'acidité tombait de 9 gr. à 7 gr. 35 par litre. Les produits de pourrissages récoltés le 27 septembre, nous ont donné : Densité 1066 à 1069 soit 8,6 à 9 degrés d'alcool et 6 gr. 3 en moyenne d'acidité par litre.

RECOLTE - TRIAGES. — Nous devons, cette année, procéder avec soin à des triages et les commencer dès aujourd'hui. Le mieux — et dans beaucoup de situations la chose est possible — sera de passer dans la vigne, à plusieurs reprises, à quelques jours d'intervalle, enlevant à chaque fois les raisins pourris et laissant sur souches les raisins sains pour poursuivre leur maturation, soit leur surmaturation. Nous pourrions alors espérer, si le temps se remet au chaud et au sec, recueillir un peu plus tard des raisins pourris nobles qui nous donneront de grands vins. La chaptalisation, quels que soient ses avantages, ne peut remplacer complètement une surmaturation avec pourriture noble ; celle-ci seule donne les grands vins.

Si les raisins que l'on récolte sont atteints de pourriture et qu'on les foule dans les portoirs, il sera bon pour éviter le jaunissement de les sulfiter légèrement à raison de 5 à 6 gr. d'acide sulfureux par hectolitre.

DEBOURBAGE. — Tout moût de raisin provenant d'une vendange en mauvais état, gagnera à être débou-

bourbé. Si l'on récolte une vendange saine, bien triée, très riche en sucre et si l'époque de cette récolte est tardive, on se dispensera de débou-

AMELIORATION DES MOÛTS. — Toute vendange qui pèse aux environs de 1096 et au-dessus est susceptible, tout naturellement, de donner des vins suffisamment alcooliques et susceptibles de conserver de la liqueur. En les mutant vers 1066, pour une densité de 1066 au départ, nous aurons des vins naturels ayant 11,4 d'alcool et renfermant 25 à 30 gr. de sucre, par litre. Au-dessous de 1066, si l'on veut faire des vins secs ou demi-secs, l'addition de sucre ne s'imposera pas davantage. Dans les autres cas, nous chaptaliserons.

L'acidité, cette année, ne sera pas élevée et sera même faible, dans quelques cas. Nous avons trouvé jusqu'à 6 gr. d'acidité, par litre, dans les produits de débouillage, et 4 gr. 6 en moyenne avec un minimum de 3 gr. 6 dans des raisins bien mûrs.

Nous nous sommes trouvés dans des conditions semblables en 1911. Nous avions alors entrepris des essais d'acidification qui nous avaient amenés à conclure que l'acidification du moût est préférable à celle du vin fait et que l'acide citrique est un peu supérieur à l'acide tartrique. La dose légale de 50 gr. d'acide citrique par hectolitre peut donc être conseillée pour tous les moûts d'une acidité de 4 gr. environ et au-dessous. Elle peut être complétée, en cas d'acidité trop faible, par une addition de 100 gr. d'acide tartrique par hectolitre.

CONDUITE DE LA FERMENTATION. — La fermentation des moûts blancs doit être surveillée. Dans le cas d'un abaissement de la température ou par suite d'une richesse trop grande en sucre, si la fermentation est languissante, il faudra l'activer en chauffant le cellier, en soutirant le moût avec ses lies, l'aérant et le remuant dans le même fût non mûché. Si la fermentation est au contraire très active, il faudra la modérer, en refroidissant le cellier pendant la nuit. Il faut encore la surveiller si l'on est amené à faire un mutage en vue de conserver au vin de la douceur. A l'aide du densimètre ou mustimètre, nous nous rendrons compte de la marche de la fermentation. On trouvera dans le Guide de Vinification des Raisins blancs tous les renseignements utiles à ce sujet.

L. MOREAU et E. VINEA,
Ingénieurs agronomes
Directeurs de la Station Oenologique Régionale d'Angers

Plaies et blessures des animaux

Nous pouvons fournir à nos adhérents un produit vétérinaire, anti-plaies, le « Sordol ». C'est un remède efficace pour panser les plaies des chevaux, boeufs, vaches, moutons, porcs, chiens, etc.

Plus d'iode, ni eau oxygénée, ni autres ingrédients : un simple badigeonnage de la plaie au Sordol. Ce produit est utilisé avec succès, depuis des années, par des milliers de cultivateurs.

Prix de vente : 15 francs le flacon, au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

Chemins de Fer de l'Etat

RETOUR A L'HEURE D'HIVER
dans la nuit du 7 au 8 octobre 1933

Par suite du rétablissement, dans la nuit du 7 au 8 octobre 1933, de l'heure légale antérieure au 26 mars 1933, la journée du 7 octobre aura exceptionnellement une durée de vingt-cinq heures.

A cet effet, les horloges du Chemin de fer seront retardées d'une heure à l'expiration de la vingt-cinquième heure, c'est-à-dire au moment où elles seront sur le point de marquer 1 h. 00.

Tous les trains de petite et de grande banlieue de la nuit du 7 au 8 octobre 1933 circuleront conformément à l'heure actuelle (heure d'été).

Les trains de grandes lignes en circulation après 23 h. 59 qui, d'après les horaires des indicateurs et livrets-horaires doivent arriver normalement à leur point terminus après 1 h. 00 seront en règle générale retenus au cours de la vingt-cinquième heure dans certaines gares, où ils stationneront environ une heure, pour reprendre ensuite leur horaire normal après que la modification des horloges aura été effectuée.

Les voyageurs des grandes lignes qui, dans la nuit du 7 au 8 octobre, voudront prendre des trains pour lesquels les horaires des indicateurs et livrets-horaires indiquent des heures de départ comprises entre 23 h. 59 et 1 h. 00 ne devront cependant pas compter sur le retard qui pourra être donné à ces trains par le changement de l'heure ; ils devront, comme les voyageurs de petite et de grande banlieue, se présenter dans les gares, pendant cette période, aux mêmes heures qu'ils l'auraient fait dans le régime actuel, c'est-à-dire, par exemple : avant 24 h. 10 si l'indicateur ou le livret-horaires indique 0 h. 10, 10 heures de départ ; avant 24 h. 59 si l'indicateur ou le livret-horaires indique 0 h. 59, 59 heures de départ.



Deux fines herbes
indispensables au potager :
le Persil, le Cerfeuil

Le persil, plante de la famille si utile des ombellifères, pousse partout dans l'Europe Méridionale. Il est vivace et indigène dans ces régions, et par contre bisannuel dans nos cultures, fort décoratif avec ses feuilles très divisées, glabres, luisantes, d'un vert foncé. La tige florale se montre au printemps suivant, elle est striée, rameuse, terminée par des ombelles de petites fleurs d'un vert jaunâtre auxquelles font suite des semences grisâtres à une face convexe marquée de cinq côtes longitudinales.

On se sert du feuillage en cuisine, cru ou cuit. Médicalement parlant la feuille pilée et appliquée sur les seins passe pour un antilacté, les semences sont carminatives, la racine fait partie des cinq racines apéritives et est donnée en décoction comme stimulante, diurétique ou sudorifique.

Comme race, on cite le persil commun, belle plante qu'on a malheureusement trop souvent confondue avec la petite ciguë (*athusa cynapium*) ; l'odeur du persil est bonne cependant, alors que celle de la ciguë donne la nausée.

Le persil frisé, lui, a les folioles crispées, très divisées, race très décorative en bordure et pour orner les plats. Il y en a une sous-race d'un vert très foncé, une autre naine très frisée, une autre dite à feuilles de fougère à feuilles foncées semblables à des laniers filiformes.

Comme culture, plante très facile, venant dans presque tous les sols ; une bonne terre de jardin, riche en terreau, le fait venir en touffes superbes.

On le sème le plus souvent de février en août, en bordures, dans les jardins d'amateurs et en planches et en grand dans les cultures maraîchères en ayant un fort débit. Les premiers semis se font comme pour tous les premiers, sur colline exposée au Midi ; on sème à la volée ou en rayons distants de 0,25. On enterre peu cette graine. Il faut bassiner, la levée est lente et demande parfois un mois ; on sarcele et on arrose. Tels sont les soins réduits qu'on doit à cette plante. La récolte commence environ trois mois après le semis. Le mieux pour une production continue est de couper individuellement les feuilles les plus développées en ménageant celles du centre, qui continuent à pousser. Si on veut prolonger la récolte, on coupe la planche de collines et de chaises vitrés et l'on pose des accots de fumier autour des collines lors des froids.

Aucune difficulté en ce qui concerne les porte-graines : on laissera monter au printemps les meilleurs pieds abrités l'hiver. Il faudra bien trier les pieds frisés destinés à la graine, car ils sont sujets à dégénérescence.

Le cerfeuil appartient à la même famille botanique. Il est originaire du Sud de la Russie, les feuilles sont plus pâles, très odorantes, à odeur fine et aquatique, tiges florales montant jusqu'à 0,50 environ, à ombelles de petites fleurs blanches suivies d'actinées allongées, pointues, noires. Plante des plus utiles pour aromatiser les salades, surtout les Romaines de Paris ; utiliser alors le vinaigre ayant été préparé à l'estragon pour avoir quelque chose de parfait.

On a les races : Commun, blond et léger ; cerfeuil frisé, court et crispé. Tout bon sol convient à la plante, mais du bon terreau améliore cette culture.

On le sème en février-mars, sur colline bien exposée. De mars à septembre, en bordures ou en planches. En plein été, semez le long d'un mur au nord en costière abritée, car alors la plante craint le soleil en excès. On sème en lignes distantes de 0,20. Comme soins : arrosages et sarclages. On cueille comme pour le persil, et on peut débiter à récolte, environ deux mois après le semis.

La plante vit peu vieille, le mieux pour en avoir sans cesse est d'opérer par semis échelonnés. Les pieds d'automne abrités donneront les porte-graines les printemps suivants.

Il faut noter que la rouille du céleri attaque le persil et le cerfeuil parfois.

G. DURIVAUT,

Ingénieur horticulteur,
Directeur du Jardin des Plantes,

Machines à Coudre

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Machines Agricoles

Pressoirs

Différents modèles des meilleures marques. Nous ne pouvons à cette place les énumérer tous. Prière de nous consulter à Nantes.

Pressoirs en chêne ; appareil de serrage à mouvement vertical (système breveté) ou à mouvement horizontal, au choix.

A CLAIRES CIRCULAIRES, SUR PIEDS :

Diam. via	Châssis diam. - haut	Poids	Prix complet
50	0,60 - 0,60	270 k.	1.150 fr.
60	0,80 - 0,75	450 k.	1.580 »
70	1,20 - 0,85	640 k.	2.100 »
80	1,30 - 0,95	950 k.	2.820 »
90	1,55 - 1,20	1.320 k.	3.760 »
100	1,80 - 1,10	1.850 k.	4.940 »

A CHARGE CARREE, SUR PIEDS :

Via	Taule	Charge	Poids	Prix complet
50	0,75	0,60	245 k.	855 fr.
60	1,00	0,80	375 k.	1.175 »
70	1,25	1,00	560 k.	1.590 »
80	1,50	1,30	825 k.	2.165 »
90	1,75	1,60	1.200 k.	2.915 »
100	2,00	1,87	1.625 k.	3.940 »

Prix franco gares. Remise à nos Adhérents. Tailles intermédiaires, en modèles sur chariot à quatre roues, sur demande.

VIS DE PRESOIRS ET APPAREILS SEULS, nous consulter.

Fouloirs

FOULOIRS A RAISIN, A 2 CYLINDRES CANNELES munis d'un ressort avec vis de réglage permettant de régler l'écrasement.

Les cylindres sont de gros diamètre et ne refusent pas le raisin.

Longueur des cylindres	Prix avec bâti	Prix sur civière sans pieds
30 cm.	350 fr.	275 fr.
37 —	380 »	300 »
40 —	420 »	340 »
45 —	470 »	390 »
50 —	530 »	430 »

FOULOIRS SUR CIVIERE A 1 CYLINDRE, réglage par vis, pour petite exploitation, raisins et pommes.

Cylindre 0,20..... 350 fr.

— 0,30..... 400 »

FOULOIRS MIXTES, POUR POMMES ET RAISINS, à 1 cylindre et lames. Le raisin se traite avec la trémie normale ; à l'aide d'une seconde trémie, on broye les pommes. Appareil sur 4 pieds, grand volant et ressort épierreur, cylindre à lames de 0,30. Prix : 650 fr. Trémie supplémentaire : 50 fr.

Fouloirs visibles à Nantes. Prix départ usine. Remise à nos Adhérents. Autres modèles sur demande.

Distributeurs d'Engrais

MARCHES DE LA VILLETTE
Du Lundi 2 Octobre 1933
ANIMAUX
COURS OFFICIELS
PRIX APPROXIMATIFS

Marché du Lundi, - Arrivages par Départements
GROS : 4.756. Maine-et-Loire, 165; Sarthe, 330; Mayenne, 270; Loire-Inférieure, 120; Deux-Sèvres, 40; Vienne, 20; Vendée, 145.

Association Générale des Producteurs de Viande
Chronique des Marchés
Au marché de la Villette, la fin du mois d'août et le début de septembre avaient été marqués par un léger raffermissement des cours, à l'exception de ceux des veaux.

En gros bétail et en mouton, cette amélioration s'est maintenue faiblement pendant la première partie du mois. La deuxième quinzaine a été plus favorable : le rafraîchissement de la température a entraîné une reprise des cours qui s'accroît fermement depuis plusieurs marchés.

En veau, après une hausse notable pendant la 2e semaine de septembre, les cours se sont de nouveau affaiblis par suite d'arrivages excessifs. Un approvisionnement plus modéré leur a fait combler leur retard, surtout en bons veaux peu nombreux actuellement par suite de la diminution de la production laitière causée par la fièvre aphteuse.

En porc, la tendance s'affaiblit depuis le début du mois, on constate cependant un peu de fermeté au dernier marché.

Le dernier marché, comme il est fréquent en fin de mois avec des arrivages un peu lourds, a amené un léger tassement dans tous les compartiments.

La Situation
Si la première quinzaine de septembre, comme nous l'avions signalé dans notre précédente chronique, n'avait amené aucune amélioration dans la vente du bétail, la seconde partie du mois a été un peu plus favorable, comme nous le laissons prévoir, pour des raisons climatiques.

Les importations ne sauraient plus avoir d'action sensible sur les cours, du moins en bovins avec les nouveaux contingents.

Les réponses qui ont été faites à notre dernier questionnaire, nous ont fourni des renseignements intéressants concernant l'effet de la sécheresse et de la fièvre aphteuse sur le marché du bétail.

D'une façon générale et cela dans toute la France, le manque d'eau a nui à l'engraissement et même au simple entretien du bétail. A part dans les régions irriguées et certain-

Plus économique que les Chats
VIRUS ROUGE
Plus sûr qu'eux il tue Rats et Souris

Qualité et quantité, l'engrais complet PHOSAMO les donne, en grains comme en paille, vos amis qui l'ont utilisé vous le diront.

FEUILLETON DU Bulletin 21

Le Poids du Soupçon

PAR Jean de BARASC

- vous dites ?
- Bouchany-Bargarde.
- Ça fait beaucoup de noms pour un seul homme, plaisant le gros rougeaud.
Le capitaine s'arrêta.
- Je ne vous conseille pas d'aller le lui dire en face. C'est un tireur à l'épée de première force.
- Il en a peut-être besoin, dit l'avocat.
- Je ne comprends pas.
- Ça ne vous dit rien ces deux noms, Bouchany-Bargarde ?
- Absolument rien du tout.
- Eh bien, à moi, il me semble que le second pourrait bien servir de masque au premier. C'est un peu comme un faux-nez que se mettent les gens en carnaval.
Le capitaine éclata de rire.
- Je ne comprend rien à vos histoires. Ce que je sais fort bien, c'est que Bargarde est un excellent officier et un bon camarade que nous aimons tous beaucoup au

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

112. - A vendre : tonnes, barriques, fûts en tous genres. M. Henri Charon, 36, quai Malakoff (près gare Orléans), Nantes.
159. - Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'Hybrides sélectionnés : Seibel blanc 4986, 5409, 10868; Coudere 13; Seibel rouge 4643, 5437, 5455, 5487, 8745, 8916, 11803, très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité, authenticité garantie. S'adresser à Auguste Terrien, viticulteur, La Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inférieure).

167. - A vendre, trois vaches et deux génisses pleines, race pure Normande, grandes qualités laitières. Références. S'adresser au Syndicat.
168. - A vendre, motocyclette « New-Map », 4 C.V., en très bon état. Prix avantageux. S'adresser au Syndicat.

174. - A vendre, beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, Viticulteur-Pépiniériste, Domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

175. - Vignobles en production et pépinières de Muscadet, Pinot et Colombar, greffons sélectionnés à vendre; Hybrides Seibel Blanc 4986 et autres rouges 4643, 5455, Baco blanc et rouges, Noah, Othello, Bertyle 450. Très beaux plants racinés et bien poussés, en grande quantité, authenticité garantie. S'adresser à Meneux, viticulteur au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer (L.-L.). Souscription aux plants greffés et hybrides racinés pour l'automne 1934.

176. - Offre blé hybride 40 (C. Benoist) grosse production, 170 fr. les 100 kilos, trié, logé sur Gare Landemont (Anjou). J. Poulonnet, Saint-Christophe-la-Coupric (Maine-et-Loire).

177. - A vendre, pour faire bordures de jardins, plants de Capulice, très vivaces. Adresse et échantillon au Syndicat.

178. - A vendre, beaux plants de vignes. Hybrides producteurs directs racinés des meilleures variétés : Seibel blanc n° 880, 4986; Seibel rouge n° 4643, 5455; Baco rouge 24-23 dit n° 1 et blanc 22 A; Gaillard rouge n° 2; Othello, Noha; authenticité garantie. S'adresser à Allard Jules, au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inférieure).

179. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

180. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

181. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

182. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

183. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

184. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

185. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

186. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

187. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

188. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

189. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

190. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

191. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

192. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

193. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

194. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

195. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

196. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

197. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

Prix-Courant (DÉTAIL)

Nous cotons les prix suivants sans engagement et sans variation

Alimentation du Bétail

Remoulages de fèves... 52 »
Riz Saigon n° 1... 76 »
Riz Paddy (non décortiqué, pour chevaux et volailles)... 70 »
Brisures de Riz... 75 »
Issues de Riz... 48 »
Farine de Manioc... 79 »
Farine « Le Titan » pour porcs et bovins, les 100 kil. départ... 79 »
Farine Arachide « Armor »... 78 »
Farine « Kystett »... 175 »
Farine lactée T. T... 175 »
Mais pour volailles... très variable
Tourteau de lin « Robbe » : en plaques et vrac, départ Dieppe (wagon)... 68 »
Tourteau Coprah... 80 »
Tourteau amélioré Chepteline... 87 »

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE
Provende « Sucraff » N° 1... 67 »
« Sucraff » N° 2... 65 »

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % melle... 75 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédané, avoine, fourrages)... 79 »

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs... 75 »
Optima pour porcelets et truies... 95 »
Les 100 kilos nus sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BOEUFs VACHES ET VEAUX

Optima lait : cordon vert... nu 71 »
cordon rouge... nu 84 »
Optima engraissement : pour boeufs... nu 80 »
Optima veaux d'élevage : cordon vert... nu 71 »
cordon rouge... nu 84 »
Farine lactée Optima pour veaux, le sac de 5 kil... 11 »
Quantité importante, nous consulter.

Provendeine

Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 14 fr. la boîte, pris au Syndicat.

Aliments mélassés

Mélasse Say... 69 »
Son mélassé Say... 66 »
Paille mélassée Say, 50 %... 72 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.

Aliments pour Volailles et Lapins

Farine de poisson... 165 »
Granulé condensé... 115 »
Grande Pondeuse... 130 »
Farine de viande alimentaire... 165 »
Farine d'os alimentaire... 87 »
Coquilles huitres broyées... 55 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OYON » n° 1 pour pondeuses... 130 »
N° 2 pour sujets en croissance... 135 »
N° 2 bis, pour poussins... 140 »
N° 2 ter, pour poussins... 145 »
N° 3, pour poules en mue... 150 »
Les 100 kilos nus, départ Nantes; par 50 kilos, majoration; toiles facturées 2.50 non reprises.

Coquilles d'huîtres, logées... 65 »

Boulettes « LAPOX », logées... 110 »
Farine de poisson, logée... 195 »
Farine de viande, logée... 195 »

Biscuits pour Chiens (Nous consulter)

Pommes de terre et Charbons (Nous consulter)

Chaux agricole

Claux roches... 95 »
Claux blutée (sacs toile)... 85 »
Claux blutée (sacs papier)... 105 »
Les 1.000 kilos, départ Chaudfontaines.

Huiles Comestibles

Etablissements H. de la Tuillaye
HUILE D'OLIVE
Logée en estagnons, franco gare : Les 5 lit. : 47 fr. 50. Les 10 lit. : 91 fr.

HUILE « LA DELICATE »
Dép. Nantes Franco gare
5 litres logés... 25 25 31 »
10 — — — 49 50 58 50

Savons

Marque G.H.B. blanc extra, 72 % d'huile, garanti... 235 »
Savon Croix d'Or extra pur, 72 % d'huile... 240 »
Les 100 kilos départ Nantes, par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux d'une livre, au choix.

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour : Nantes, le 5 octobre.

Blé d'hiver (la nouvelle loi) 116 50
Avoines grises ou noires... 45
Avoines bigarrées... 46
Sarrasin Bretagne... 74
Sarrasin Loire-Inférieure... 76
Orge indigène... 60
Orge Maroc... 61
Son bonne fabrication... 43

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes
Cours du 29 septembre

VEAUX : 483. - Le kilo sur pied : 4.50 à 5.75. Tous les kilos payables, moyenne 5.125.
BOEUFs : - Le demi-kilo : Devant : 1re qualité, 3 à 3.50; 2e qual., 2.50 à 3 fr.; 3e qual., 1.50 à 2.50. Derrière : 1re qualité, 4.25 à 4.75; 2e qual., 3.50 à 4.25; 3e qual., 3 à 3.50.
MOUTONS : 261. - Le demi-kilo : 1re qualité, 6.50 à 7.50; 2e qualité, 5.50 à 6.50.
AGNEAUX. - Sans tarif.

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE ET MARCHANDS DE VEAUX

VEAUX : 483. - Le kilo sur pied : 4 fr. à 5 fr. 75.
Il est à observer que ces prix s'entendent nettes en ville, frais de marché, perte de kilo à déduire : 0 fr. 80. Donc moyenne : 4 fr. 05.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé en bottes... 170 à 180
Paille d'orge en bottes... 180 à 185
Paille d'avoine en bottes... 180 à 185
Foin, les 500 kilos... 140 à 170

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS
Nantes, le 4 octobre.

Aubergines, la douzaine, 6 fr. - Artichauts, les 12, 15 fr. - Betteraves, la douzaine, 6 fr. - Carottes, la botte, 1 fr. - Céleri rave, le paquet, 5 fr. - Châtaignes, le kilo, 2 fr. - Choux-pommes, les 16, 10 fr. - Concombres, la douzaine, 5 fr. - Cresson, les 12, 6 fr. - Chicorées, les 12, 3 fr. - Escaroles, les 12, 2 fr. - Epinards, le kilo, 1 fr. - Haricots verts, le kilo, 2 fr. 50. - Laitues, les 20, 6 fr. - Melons, la pièce, 1 fr. 50. - Navets, la botte, 0 fr. 50. - Noix, le kilo, 3 fr. 50. - Oseille, le kilo, 0 fr. 50. - Oignons, le kilo, 1 fr. 25. - Pommes, le kilo, 1 fr. 25. - Poireaux, le paquet, 5 fr. - Poires, le kilo, 2 fr. - Pêches, le kilo, 2 fr. 50. - Romaines, les 12, 9 fr. - Radis, les 12, 5 fr. - Raisin, le kilo, 3 fr. 30. - Salades, le paquet, 2 fr. - Scorsonères, le paquet, 2 fr. - Tomates, le kilo, 0 fr. 75. - Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 45.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 4 octobre.
POMMES DE TERRE. - Prix : 5 à 100 kilos, wagons départ, marchandise vrac : Eerstelingen Paris, 22-25, du

MALES POURQUOI SOUFFRIR ?

L'Octozone

NOUVEAU GAZ RADIOACTIF
Donne des merveilleux résultats même dans les cas les plus rebelles

Albumine, arthritisme, hémorragie, constipation, dépression nerveuse, diabète, eczéma, entérite, furoncles, hypertension, migraine, paralysie, plaques prostates, psoriasis, panaris, rhumatismes, sciatique, ulcères varicelleux.

Consultations tous les jours, sauf lundi, par médecin spécialiste, au CENTRE DE TRAITEMENTS par l'OCTOZONE

Nantes, 18, rue Lafayette, téléph. 147.63
Notice sur demande.

Beurre ordinaire en gros, le kilo : 15 en détail, 16-18; œufs, la douzaine, 6.25 à 7 francs.

Poules, la couple, 26 à 30; poulets de grain, la couple 25 à 30; vieux poulets gros, la couple 35 à 38; moyens 22 à 25, petits 18 à 22; canards, la pièce, 12 à 14; oies, la pièce, 22 à 25; pigeons, la couple, 11 à 12.

Beufs gras, le kilo sur pied 2.50 à 3.15; bœufs de trait, le kilo sur pied, 2.40; vaches grasses, le kilo sur pied, 2 à 2.60; vaches laitières, 1.300 à 1.700; taureaux, le kilo sur pied 2.50 à 3; veaux, le kilo sur pied 3.75 à 4; génisses 3.75 à 4.250; gressées, le kilo sur pied, 2.75 à 3.25; moutons, le kilo sur pied, le kilo 4 à 5; brebis 1.50 à 2.00.

Porcs de lait 140 à 180; porcs maigres, 250 à 325; porcs gras sur pied, le kilo, 3.30 à 3.80; porcelets de trois mois, 200 à 250. Chevaux de travail, de 2.500 à 3.500; pouliches de 18 mois 1.500-1.800; poulains de l'année 500 à 1.000; chevaux de boucherie 400 à 1.000.

NOZAY

Farine : de froment 168, de sarrasin 170-172. Blé 116-50; seigle 65-66; orge de mouture 69-70; avoine 62-64; sarrasin 70-72; son de froment 55-56; son de sarrasin, 64-65.

Poin de bonne qualité 150; paille pressée 90 aux 500 kilos. Pommes à cidre, 70 à 75 fr. les 500 kilos rendus au pressoir, en pommes tombes; 80 à 90 fr. en pommes de saison. Pen de demandes en pommes à couteau.

Beurre, le kilo : en gros, 15, au détail 16-16.25; œufs, 6 fr.; poulets, la couple : petits 22-23; gros engraisés 20-25; lapins domestiques 8-10.

Bons lièvres 18-22; levrauts 15-18; lapins de garenne 5-6; belles perdrix 5-6. Le kilo sur pied : bœuf 2.60-2.80, vache 1.80-2.20, veau 3.75-4, mouton 4.75-5, porcs gras 5.30-5.40.

Porcelets de 6 à 8 semaines 120-170, de 2 à 3 mois 186-240, courants de 3 à 4 mois 250-340, jeunes truies adultes 300-380, suivant poids et qualité.

PONTCHATEAU

Lapins de garenne, 7 à 8 fr.; perdrix 7 à 7.50; lièvre, 20 à 25 fr.

Poulets, la couple : gros, 30 à 35 fr.; moyens, 25 à 28 fr.; petits, 20 à 22 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; œufs, la douzaine, 6 à 6.50; beurre, le ½ kilo, 8 à 9 fr.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Vaches grasses, première 4.40 deuxième 3 fr., troisième 1-1.50. Vaches pleines ou en lait, première 2.300, deuxième 1.800, troisième 500-1.000.

Poulets, de 1.400 à 1.800. Poulets gros, la couple, 35 à 40; moyens, 30 à 35; petits, 22 à 30; canards, la pièce, 10 à 12; pigeons, la couple, 10 à 12; lapins, la pièce, 16 à 20; œufs, la douzaine, 6; beurre, le ½ kilo, 8 à 8.50; veaux, le kilo, 3.50 à 5; veaux amenés et vendus 25.

GUEMENE-PENFAO

Boeufs, la paire, de 3.000 à 5.000; vaches, de 500 à 1.500; porcs de lait, de 120 à 150; porcs maigres, de 280 à 400; poulets, la couple, de 20 à 35.

Superphosphate de chaux

l'engrais phosphaté de base.



Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

112. - A vendre : tonnes, barriques, fûts en tous genres. M. Henri Charon, 36, quai Malakoff (près gare Orléans), Nantes.
159. - Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'Hybrides sélectionnés : Seibel blanc 4986, 5409, 10868; Coudere 13; Seibel rouge 4643, 5437, 5455, 5487, 8745, 8916, 11803, très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité, authenticité garantie. S'adresser à Auguste Terrien, viticulteur, La Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inférieure).

167. - A vendre, trois vaches et deux génisses pleines, race pure Normande, grandes qualités laitières. Références. S'adresser au Syndicat.
168. - A vendre, motocyclette « New-Map », 4 C.V., en très bon état. Prix avantageux. S'adresser au Syndicat.

174. - A vendre, beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, Viticulteur-Pépiniériste, Domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

175. - Vignobles en production et pépinières de Muscadet, Pinot et Colombar, greffons sélectionnés à vendre; Hybrides Seibel Blanc 4986 et autres rouges 4643, 5455, Baco blanc et rouges, Noah, Othello, Bertyle 450. Très beaux plants racinés et bien poussés, en grande quantité, authenticité garantie. S'adresser à Meneux, viticulteur au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer (L.-L.). Souscription aux plants greffés et hybrides racinés pour l'automne 1934.

176. - Offre blé hybride 40 (C. Benoist) grosse production, 170 fr. les 100 kilos, trié, logé sur Gare Landemont (Anjou). J. Poulonnet, Saint-Christophe-la-Coupric (Maine-et-Loire).

177. - A vendre, pour faire bordures de jardins, plants de Capulice, très vivaces. Adresse et échantillon au Syndicat.

178. - A vendre, beaux plants de vignes. Hybrides producteurs directs racinés des meilleures variétés : Seibel blanc n° 880, 4986; Seibel rouge n° 4643, 5455; Baco rouge 24-23 dit n° 1 et blanc 22 A; Gaillard rouge n° 2; Othello, Noha; authenticité garantie. S'adresser à Allard Jules, au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inférieure).

179. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

180. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

181. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

182. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

183. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

184. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères, Pompe Lesi. S'adresser au Syndicat.

185. - A vendre, en très bon état, installation électrique pour lumière et monter eau, comprenant : moteur Ballot (groupe 1 k. - 15 ampères - 70 volts) batterie 30 éléments, 90 ampères,

RIAILLÉ
Bœufs de paires, amenés 31 paires, vendues de 2.500 à 4.800 la paire; petits bœufs 38, vendus de 1.000 à 1.500 pièce; vaches laitières 35, vendues de 1.200 à 2.400 pièce; vaches sans position 46, vendues de 1.200 à 1.800 pièce; génisses 46, vendues de 600 à 1.200 pièce.
Pores maigres 150, vendus de 250 à 850 pièce; porcelets 350, vendus de 180 à 250 pièce.

CLISSON
Dinde 116.50; avoine 70 à 75; farine 166; foin, les 500 kilos, 270; paille, 100; poulets gros, la couple, 30 à 35; moyens 26 à 29; petits 20 à 25; lapins, la pièce, 10 à 15; œufs, la douzaine, 6.50 à 6.75; beurre, le 1/2 kilo, 7 à 8; bœufs gras, prix du kilo sur pied, 2.25 à 3.25; bœufs de travail, la paire, 2.000 à 5.000; vaches grasses le kilo 2 à 3; vaches laitières, 1.000 à 2.500; veaux, 4 à 5; pores 6.50 à 6; pores de lait 180 à 240.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU
La livre de beurre, 10 à 10.50; œufs, la douzaine, 4 à 4.50; poulets gros, la couple, 35 à 40; moyens, 30 à 35; petits, 25 à 28; canards, la pièce, 11 à 14; pigeons, 4 à 5; lapins, 10 à 13.

GUERANDE
Poulets de grain, la couple, 29 à 30. Beurre ordinaire, en détail, le kilo 15 à 17; œufs, la douzaine, 6.50 à 7 fr.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

L'Imprimeur-Gérant: O. GRIMAUD.

Méfiez-vous de l'automne

En automne, notre sang chargé de toxines, cherche à s'en débarrasser. Les voies naturelles ne suffisent pas à cette opération, le sang répand ses poisons dans l'organisme et les parties les plus faibles sont les premières atteintes, de là toutes les misères qui vous accablent au changement de saison: maladies de peau (dartres, eczéma, plaies variqueuses, hémorroides, furonculose), faiblesse du cœur (palpitations, étouffements, congestion), crises névralgiques ou rhumatismales, asthénie, perte de forces.

Prenez garde à ces maux de l'automne, car ils sont les signes d'un empoisonnement qui peut devenir grave. Pour les prévenir, il faut purger le sang de ses toxines, le dépuré. Pour cela rien ne vaut une cure de la fameuse TISANE DES CHARTREUX DE DURBON.

Composée de sucs de plantes aromatiques alpestres aux vertus éprouvées, la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON constitue le remède naturel qui opérera au mieux le lessivage de votre sang et vous permettra de passer sans à-coup la période de « crise » automnale.

11 Avril 1933.
Souffrant de maux de tête, de reins et de constipation, une de mes clientes me recommanda l'emploi de votre Tisane. Je suivis son conseil et au bout de quelques jours de traitement je me sentis une nouvelle vigueur, un renouveau s'opéra en moi, qui me laisse émerveillée.

J'ai pris cinq flacons de votre merveilleux remède et me voici complètement rétablie. Aussi je me suis promis de recommencer cette cure aux automnes et aux printemps à venir.

J'ai recommandé votre Tisane à ma clientèle qui s'en déclare enchantée.

Professeur STIBO, 10, rue Martinval, Levallois-Perret (Seine).

La TISANE DES CHARTREUX DE DURBON se vend 14 fr. 50 le flacon de 35 doses; c'est le médicament qui revient le moins cher. Toutes pharmacies. Renseignements et attestations Laboratoires J. BERTHIER, à GRENOBLE.

REPRESENTANTS visitant drogueries, épiceries, boulangeries, marchands de grains, etc... demandés dans chaque commune ou canton, pour les arrondissements de Saint-Nazaire et de Nantes. Ecr. YVAN DE TERNAY, Le Bignon (Loire-Inf.).

"BERNARD-MOTEURS"

"C.L. CONORD"

1° POUR TOUS VOS TRAVAUX DE FERME

2° SCIER VOTRE BOIS

3° ÉCRASER VOS POMMES

4° LAVÉ VOTRE AUTO

5° ACTIONNER VOTRE ATELIER

6° ÉCONOMISER MAIN D'ŒUVRE SUR VOS CHANTIERS

7° GROUPES POMPES

épauement
irrigation
arrosage
transvasement
incendie

SURESNES (SEINE)

ATTENTION !!!
Ne faites aucun achat pour votre saison d'hiver sans venir voir les dernières nouveautés à

PARIS-CHIC

TOUT POUR L'HOMME

3, Rue Guépin, NANTES (entre la place du Bon-Pasteur et la Place Bretagne)

DES PRIX... DES PRIX... TOUJOURS DES PRIX
UN APERÇU DE QUELQUES PRIX

Casquettes.....	4 95	Pardessus tissus fantaisie pure laine, forme sport....	149 »
Chemises fantaisie, 1 col.....	9 95	Pardessus dernier cri	199 »
Pull Over pure laine.	19 95	Pardessus chevron pure laine	279 »
Pull Over Jacquart, fer, Eclair	24 95	Belle Gabardine depuis.	119 »
Pantalon d'usage....	19 95	Cuir 1 ^{er} choix garanti, doublé laine....	229 »
Trench Coat.....	59 »	Costume d'usage, 3 pièces.....	99 »
Para Cuir doublé laine.....	89 »	Costume fantaisie 8 pièces.....	139 »
Pardessus laine.....	99 »	Costume pure laine, toutes teintes	179 »
		Costume haute fantaisie, 199 et	229 »

TOUS NOS PARDESSUS et COSTUMES SONT FAITS par TAILLEURS

Grand Choix d'Articles de Travail, de Tricots, Culottes et Bas Sport

PRIME A TOUT ACHETEUR - OUVERT LE DIMANCHE ET LE LUNDI MATIN R. C. 20.239, Nantes

LA

POUDRE CORROBORANTE

Adrien SASSIN, Produits vétérinaires, Orléans est la Fée Bienfaisante -- de la Basse-Cour -- Ne donne pas d'odeur à la viande

Brochure gratuite franco

VOICI L'AUTOMNE

RENOUVELEZ VOTRE SANG

UN MEDECIN DE CAMPAGNE a trouvé dans le calme favorable aux études, un traitement réellement curatif de l'ECZEMA, des PLAIES VARIQUEUSES, de l'ARTHRITISME et de toutes les maladies de la peau; traitement peu coûteux; guérison assurée. Pour toutes attestations et renseignements gratuits sur l'application de sa méthode, s'adresser toutes Pharmacies ou à défaut au :

Laboratoire LA FONTAN
ANCENIS (Loire-Inférieure)

Distributeur d'engrais

VENDEUR

32, Rue St-Martin
PARIS

COUPE-RACINES IDEAL

MONTÉ SUR BILLES

Entièrement métallique, tremie toile d'acier. Construction soignée assurant un débit maximum avec le minimum d'effort. Unaniment apprécié comme le meilleur de tous les systèmes connus.

H. LADROYE, fonderie
SERMAIZE-LES-BAINS (Marne)

PEPINIERES

J. BECIGNEUL

46, rue des Hauts-Parcs - NANTES
Téléphone 110-74

Tous ARBRES et ARBUSTES
Catalogue franco sur demande

PLAQUES ONDULEES

Eternit

Rue de la Fontaine
PROUVY-THIAIN (Nord)

LA LITERIE

Lit National
une personne 259 »
deux personnes 349 »

8 pièces
1 lit panneau, 1 sommier tapissé, 1 matelas, 1 traversin, 1 oreiller, 1 couverture laine, 1 couvre-pieds pl. qués :
90cm. 550 »
125cm. 625 »

Lit
Panneau Bois complet - matelas laine blanche
90cm. 550 »
125cm. 695 »

Cette Reclame
Place de Lorraine ANGERS
Quai de Penthièvre 14 Rue Barillerie NANTES

1^{re} Quinzaine d'Octobre

CARDEUSE A GRAND RENDEMENT

Lit laqué tout tubes. literie 1^{er} qual. 90cm. 650 »
125cm. 950 »

Lit grand décor av. la meilleure literie damassée complet 140cm. 1.500

UN OUTILLAGE perfectionné nous permet une production énorme, ce qui assure votre meilleure GARANTIE.

PRIX IMBATTABLES
Voyez notre EXPOSITION GENERALE

Engraissez rapidement vos Pores avec la PROVENDEINE

AVANT

APRÈS

La Provenidine est le seul produit donnant à l'éleveur la garantie d'un engraissement des pores sans crainte d'arrêt dans la croissance. Avec la Provenidine : 1° Plus de rachitisme. — 2° Engraissement extra rapide favorisé par un appétit soutenu.

La Provenidine est indispensable pour l'engraissement

M. GUILLEUX, Bigaudière, Landian (Ille et Vilaine), nous écrit : « Je suis très satisfait de la Provenidine. J'avais un porc qui ne profitait pas du tout, qu'il avait mangé de votre produit, il profitait à vue d'œil et devenait très blanc. Nous en avons donné cinq paquets. Nous trouvons que la Provenidine est indispensable pour l'engraissement des pores. »

après trois jours, grâce à la Provenidine, mon porc avait retrouvé appétit et vigueur.

M. L. BICHET, La Bertrayère, Le Corps (Mayenne) nous écrit : « La Provenidine est vraiment un produit remarquable pour l'élevage des pores. Pour la première fois j'en ai fait usage pour un porc que j'engraisais, il n'avait plus d'appétit et avait de la faiblesse dans tous les membres. Je lui ai donné de la Provenidine et au bout de trois jours il a retrouvé appétit et vigueur. J'en conclus que la Provenidine est un produit indispensable dans l'élevage des pores. »

La «Provenidine» est vendue partout en boîtes de 14 frs, impôt compris. Dépôt pour l'Ouest de la France : Ancienne Maison Louis SANDERS, S. A., Quai Richemont, 10, Rennes (Ille et Vilaine).

SCORIES THOMAS

ENGRAIS PHOSPHATÉ ÉCONOMIQUE

PARFAIT POUR LES TERRES PAUVRES EN CHAUX

TOUJOURS LA BASE D'UNE BELLE RÉCOLTE

CONTRE LA CARIE du Blé

LA POUDRE S'ELOI

Trente Années de Succès
Milliers de Références
Usine à Blois (L&C)

En vente chez votre fournisseur habituel
Pour le traitement à sec : demander le «VITRIOL» S'ELOI

Attention !
Seuls les ferts rendements
Toute gagner de l'argent
Utiliser le foin dans vos bêtes
Il mettra de la 3^e foin dans vos bêtes

la Compagnie de SAINT-GOBAIN
(Direction Générale des Aff. Com. des Produits Chimiques)
1, Place des Saussaies - PARIS
(ou à ses agents)

Un résultat entre M. CHAUVEL, à St-Gildas-des-Bois (Loire-Inf.)
MILLE fumure courante sans Potazote 18.000 kgs
(sur pommes de terre) fumure courante AVEC POTAZOTE 27.000 kgs

DOCUMENTATION GRATUITE N° P SUR DEMANDE

AUSTIN 28 ET 36 C.V.

AGRICOLE-VIGNERON

FABRICATION FRANÇAISE

DIESEL

Société Anonyme

LIANCOURT (Oise)

AUSTIN